

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015


SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	M-Bond A-12 Part B
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation	
	Utilisation Identifiée	Adhésifs.
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
1.3	Information sur le fournisseur	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
1.4	Tél. d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411
2.1.2	Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE	Xi; R38: Irritant pour la peau. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Xi; R41: Risque de lésions oculaires graves. N; R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Désignation Commerciale	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) M-Bond A-12 Part B
	Pictogramme(s) de Danger	
	Mention(s) d'Avertissement	Danger
	Contient:	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)
	Mention(s) de Danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de Prudence

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)	60-80	68410-23-1	614-452-7	Aucun attribué	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411
Alumina/Aluminum Oxide	30-40	1344-28-1	215-691-6	Aucun attribué	Non classé
Titanium Dioxide	1-5	13463-67-7	236-675-5	Aucun attribué	Non classé

H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)	60-80	68410-23-1	614-452-7	Aucun attribué	Xi; R38 R43 Xi; R41 N; R51/53
Alumina/Aluminum Oxide	30-40	1344-28-1	215-691-6	Aucun attribué	Non classé
Titanium Dioxide	1-5	13463-67-7	236-675-5	Aucun attribué	Non classé

Xi; Irritant, N; Dangereux pour l'environnement. R38: Irritant pour la peau. R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Alerter un médecin en cas de malaise. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue.
Ingestion	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. Alerter un médecin en cas de malaise.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'Extinction Appropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. (Laver abondamment à l'eau/ 5% acide acétique). Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en
--	--

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
 Température de stockage
 Temps limite de stockage
 Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
 Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 40°C
 Stable dans les conditions normales.
 Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes et Agents oxydants forts.
 Adhésifs. Voir Rubrique: 1.2

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Alumina/Aluminum Oxide	1344-28-1	-	10	-	-	INRS (ED 984)
Titanium Dioxide	13463-67-7	-	11	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.
8.1.3 PNECs et DNELs Non fixé.
8.2 Contrôles de l'exposition
8.2.1 Contrôles techniques appropriés
 Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés selon les principes de bonnes pratiques d'hygiène en milieu de travail. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.
8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)
 Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166). Ne pas porter de lentilles de contact lors de la manipulation de cette substance.

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable.

- 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement**

Non applicable.
 Éviter le rejet dans l'environnement.

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Le mélange est une pâte. Clair Colorée.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	260 °C [Open cup/Coupe ouverte]
Taux d'Evaporation	< 0.001 (BuAc = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	>0.97 (H2O = 1)
Solubilité(s)	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin): Légèrement soluble dans: De l'eau (40 mg/l)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 40°C
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes et Agents oxydants forts.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë	
Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.
Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves.

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

<p>Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales</p>	<p>Skin Sens. 1A: Peut provoquer une allergie cutanée. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>Cancérogénicité</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>Toxicité pour la reproduction</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>Danger par aspiration</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>11.2 Autres informations</p>	<p>Aucun.</p>

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<p>12.1 Toxicité</p>	<p>Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<p>12.2 Persistance et dégradabilité</p>	<p>Estimation Mélange CL50 >1 ≤ 10 mg/l (Poissons)</p>
<p>12.3 Potentiel de bioaccumulation</p>	<p>Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin) (CAS# 68410-23-1): Non facilement biodégradable.</p>
<p>12.4 Mobilité dans le sol</p>	<p>Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.</p>
<p>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</p>	<p>Le produit devrait être peu mobile dans le sol.</p>
<p>12.6 Autres effets néfastes</p>	<p>Pas classé comme PBT ou vPvB. Rien de connu.</p>

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<p>13.1 Méthodes de traitement des déchets</p>	<p>Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.</p>
<p>13.2 Autres informations</p>	<p>Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.</p>

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<p>14.1 Numéro ONU</p>	<p>ADR/RID / IMDG / IATA UN 3082</p>
<p>14.2 Désignation officielle de transport</p>	<p>SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT</p>
<p>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</p>	<p>9</p>
<p>14.4 Groupe d'emballage</p>	<p>III</p>
<p>14.5 Dangers pour l'environnement</p>	<p>Classé comme Polluant Marin.</p>
<p>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</p>	<p>Voir Rubrique: 2</p>
<p>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</p>	<p>Non applicable.</p>
<p>14.8 Renseignements supplémentaires</p>	<p>Aucun.</p>

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<p>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</p>	
<p>15.1.1 Règlements de l'UE</p>	
<p>SVHCs</p>	<p>Aucun</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 15.05.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

15.1.2 Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne)

Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin) (CAS# 68410-23-1), Alumina/Aluminum Oxide (CAS# 1344-28-1), et Titanium Dioxide (CAS# 13463-67-7).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1A; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.